

Amis pêcheurs et amis pêcheuses,

Au vu du succès des parcours truites en 2009, nous renouvelons cette année l'opération avec évidemment notre petit fascicule explicatif permettant de vous rendre sur ces parcours.

A titre expérimental, le Conseil d'Administration a décidé de réaliser un seul lâcher d'une tonne de truite fario, AEC et de saumon de fontaine (avant l'ouverture).

| | |
|---|---------------------|
| ☞ 5 parcours sur le Né----- | pages 3, 4, 5,6, 7, |
| ☞ 1 parcours sur le Collineau----- | 7,8, |
| ☞ Les douves du château de Lignères-Sonneville----- | 9, |
| ☞ 1 parcours sur l'Arce----- | 10, |
| ☞ 2 parcours sur le Beau----- | 11, 12, |
| ☞ 1 parcours sur le Condéon----- | 13, |
| ☞ 1 parcours sur le Gabout----- | 14, |
| ☞ 2 parcours sur la Maury----- | 15, |
| ☞ 3 parcours sur le Trèfle----- | 16, 17, |
| ☞ 1 parcours sur le Pharon----- | 18 |
| ☞ 1 parcours sur le Lary----- | 19, |
| ☞ L'étang de Charde à Baignes Sainte Radegonde----- | 20. |

Soit 18 parcours au total sur 10 cours d'eau.

Vous pourrez retrouver l'itinéraire ainsi que tous les parcours sur le site internet :
www.lepecheurbarbezilien.com .

Profitez de ce site web pour rester informé et pour nous faire part de vos envies, de vos impressions et surtout n'hésitez pas à nous transmettre une ou plusieurs photos de vos sorties.

En ce qui concerne la restauration des milieux aquatiques, les travaux de la frayère à brochets de Pont-à-Brac (page 22) auront lieu courant 2010. Ce projet est réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) du bassin du Né (page 2). Poursuivant dans cette idée de gestion patrimoniale, et les différentes pêches électriques l'attestant, nos rivières présentent à ce jour une population piscicole satisfaisante pour assurer une reproduction naturelle.

Quant à l'Étang de Charde, fermé actuellement, il devient un support à l'étude environnementale et à la pratique de la pêche en générale. Les gardons seront très présents et la pêche de la carpe se fera en no-kill. Il est ouvert aux pêcheurs à partir des 13 et 14 mars 2010 puis uniquement les dimanches jusqu'au 31 octobre afin de réduire les pressions de pêche et de maintenir naturellement une certaine densité de poissons.

L'étang sera fermé du 1^{er} novembre 2010 au vendredi 11 mars 2011.
L'Assemblée Générale de l'AAPPMA Le Pêcheur Barbezilien aura lieu le vendredi 12 février 2010 à 20h30, salle du gymnase Jean-Guy Ranson à Barbezieux.

Bonne pêche et à bientôt au bord de l'eau !!!

Le président et son conseil d'administration.

La gestion intégrée du bassin versant du Né

La Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) a défini pour chaque cours d'eau un objectif d'atteinte du "bon état écologique et chimique" à l'horizon 2015.

Pour atteindre cet objectif, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) du bassin du Né, s'est engagé dans la mise en place d'une gestion multi-partenariale à l'échelle du bassin versant du Né (territoire où ruissellent et s'infiltrent les eaux pour alimenter une rivière), pour faire coexister de manière durable la préservation de la ressource en eau, le développement de l'espace rural ainsi que les activités socio-économiques.

Au niveau de la pêche et de la protection des milieux aquatiques, un partenariat s'est initié entre les AAPPMA de l'ensemble du territoire, le SIAH du bassin du Né, les fédérations de pêche, l'ONEMA (police de l'eau),... C'est ensemble que ces partenaires ont souhaité atteindre les objectifs suivants:

- ☒ Favoriser le libre écoulement des eaux
- ☒ Maintenir et favoriser la diversification des milieux
- ☒ Maintenir et favoriser la biodiversité aquatique locale
- ☒ Sensibiliser les acteurs

La renaturation des cours d'eau pour pérenniser des frayères est un exemple de mesure répondant à ces objectifs.

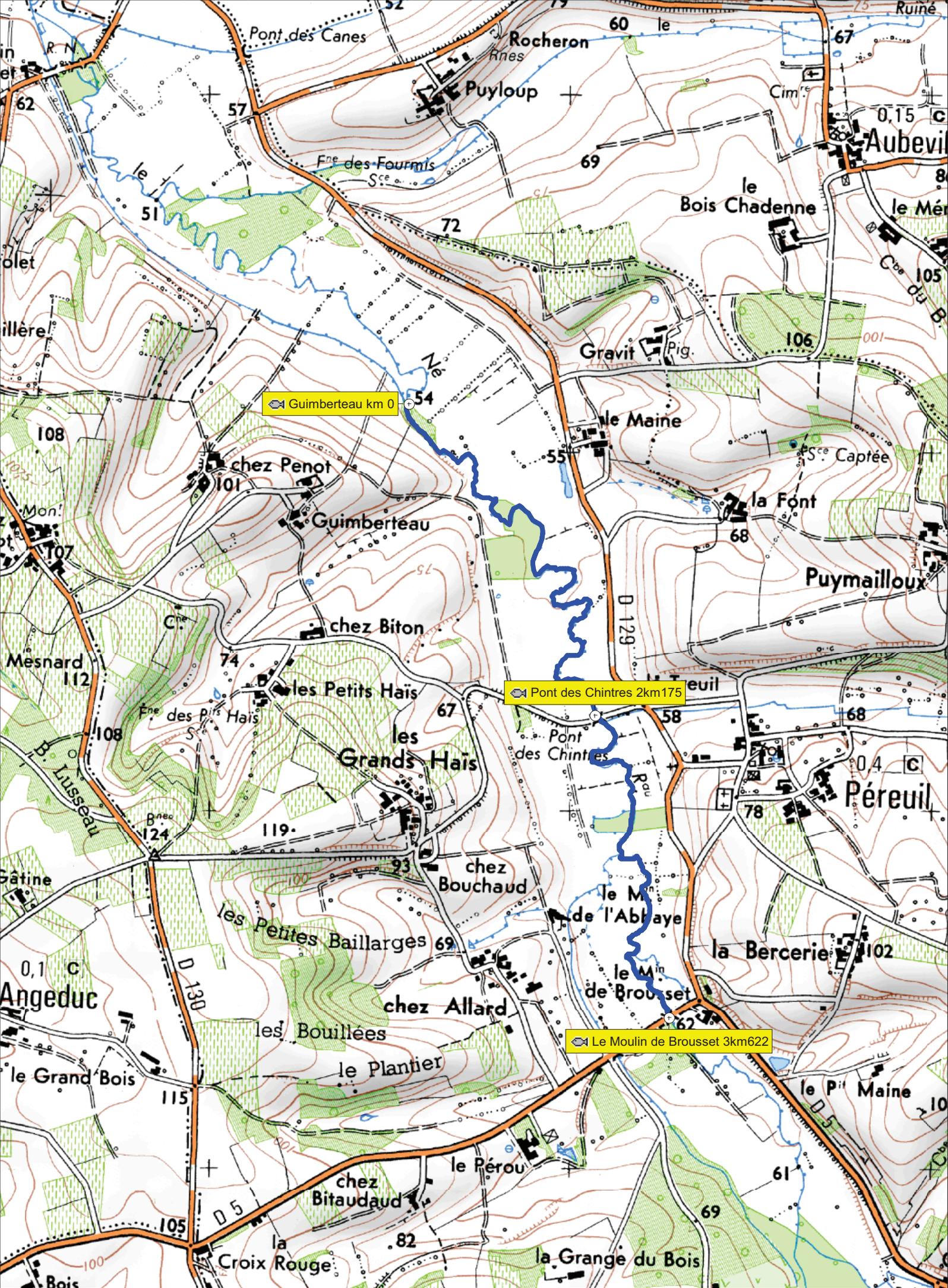
Nous sommes tous acteurs de l'eau sur le bassin versant du Né, que se soit en tant que pêcheur, qu'habitant de ce territoire, qu' élu, ou encore professionnel exerçant sur le bassin.

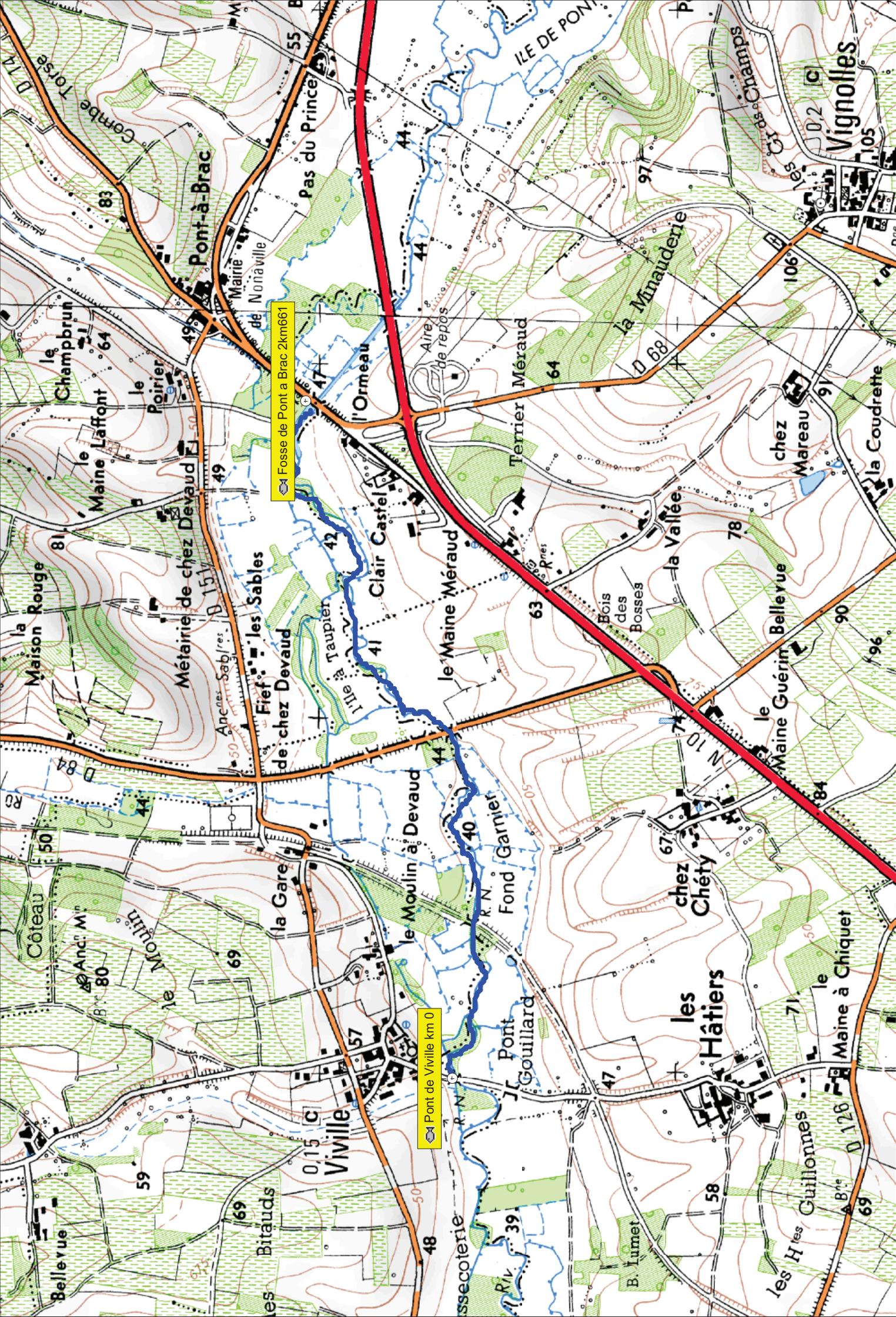
Le Bassin versant du Né



Pour plus d'information rendez-vous sur le site internet :

<http://siah-bassin-du-ne.a3w.fr/Main.aspx?numStructure=78850>

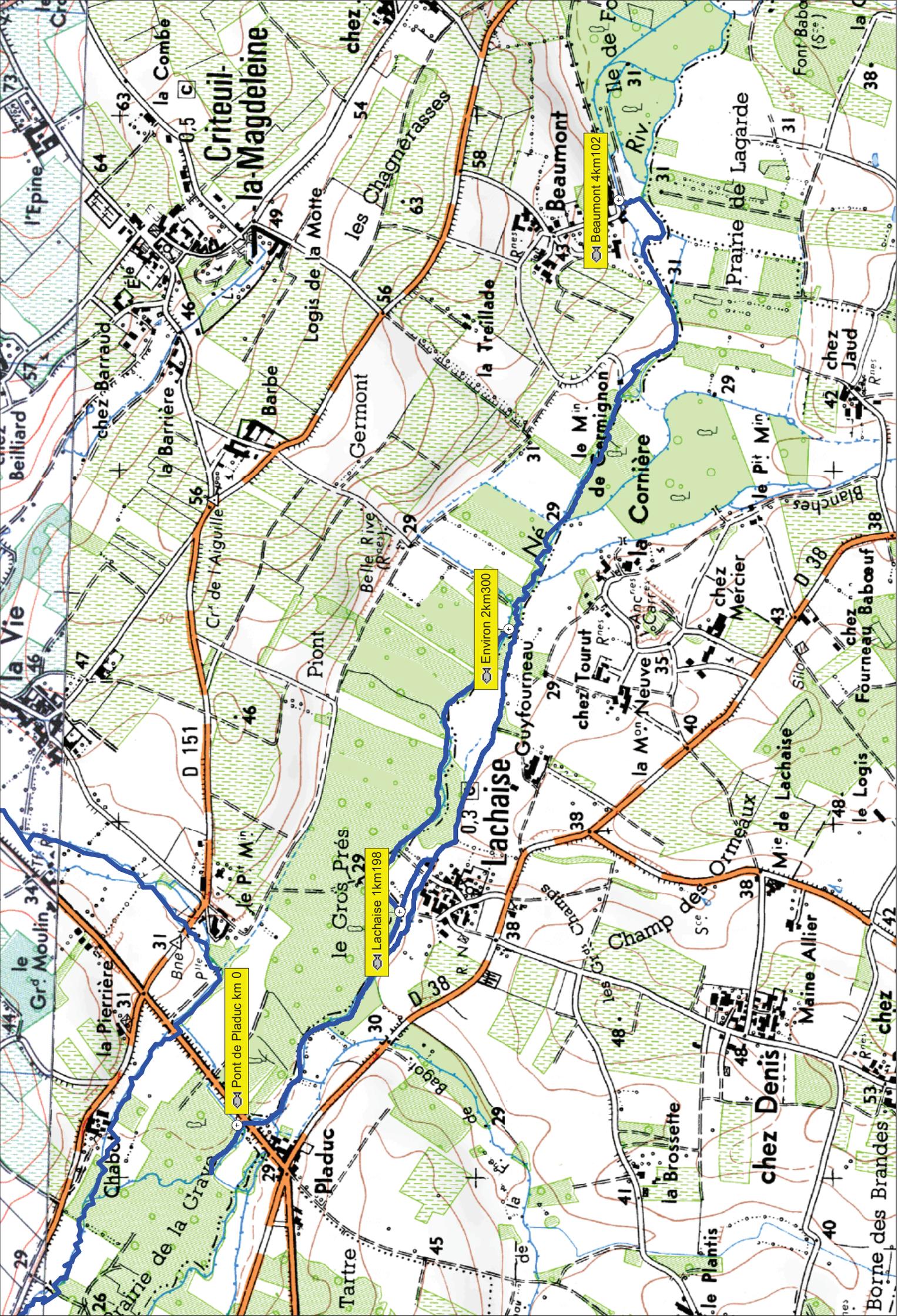


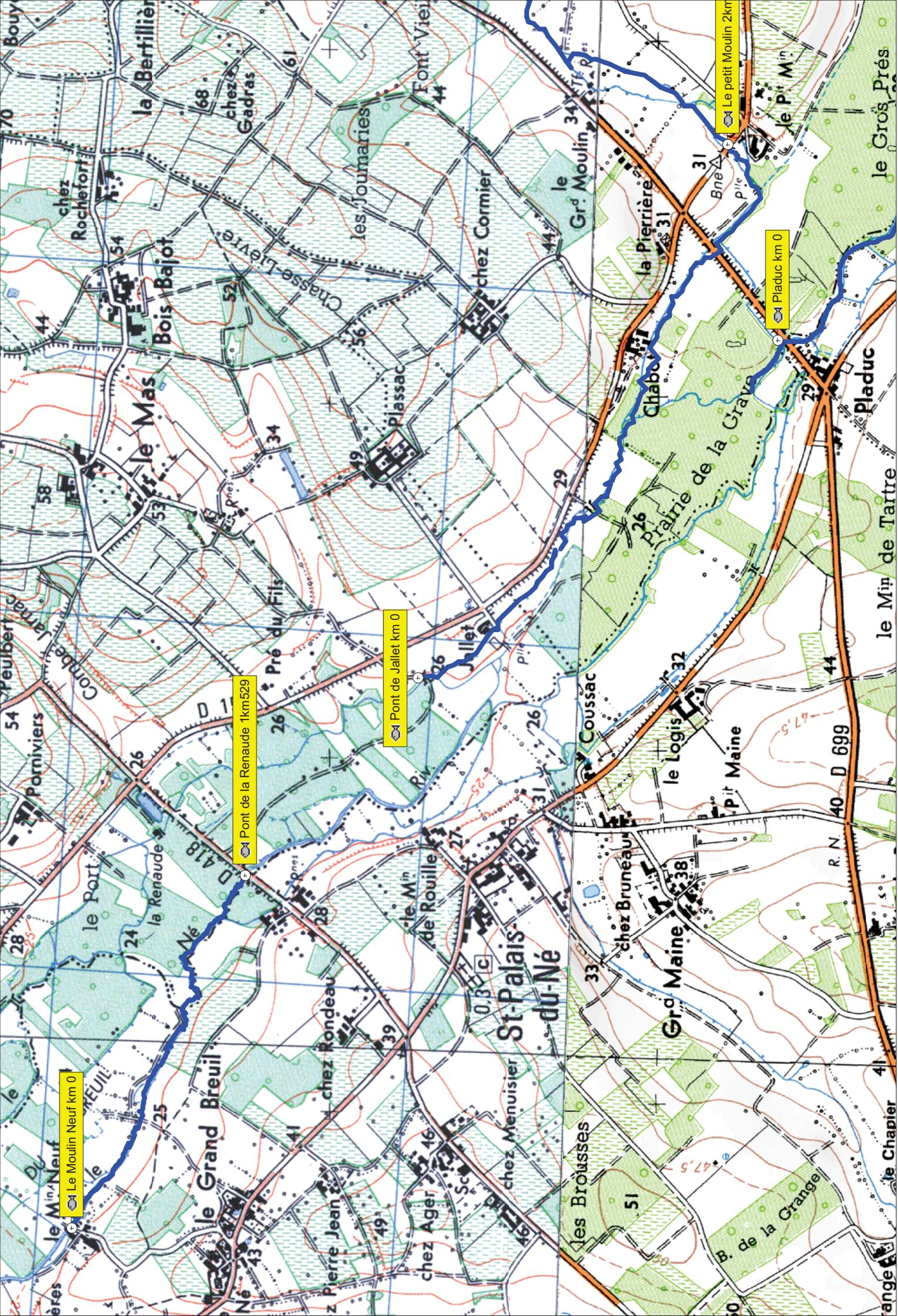


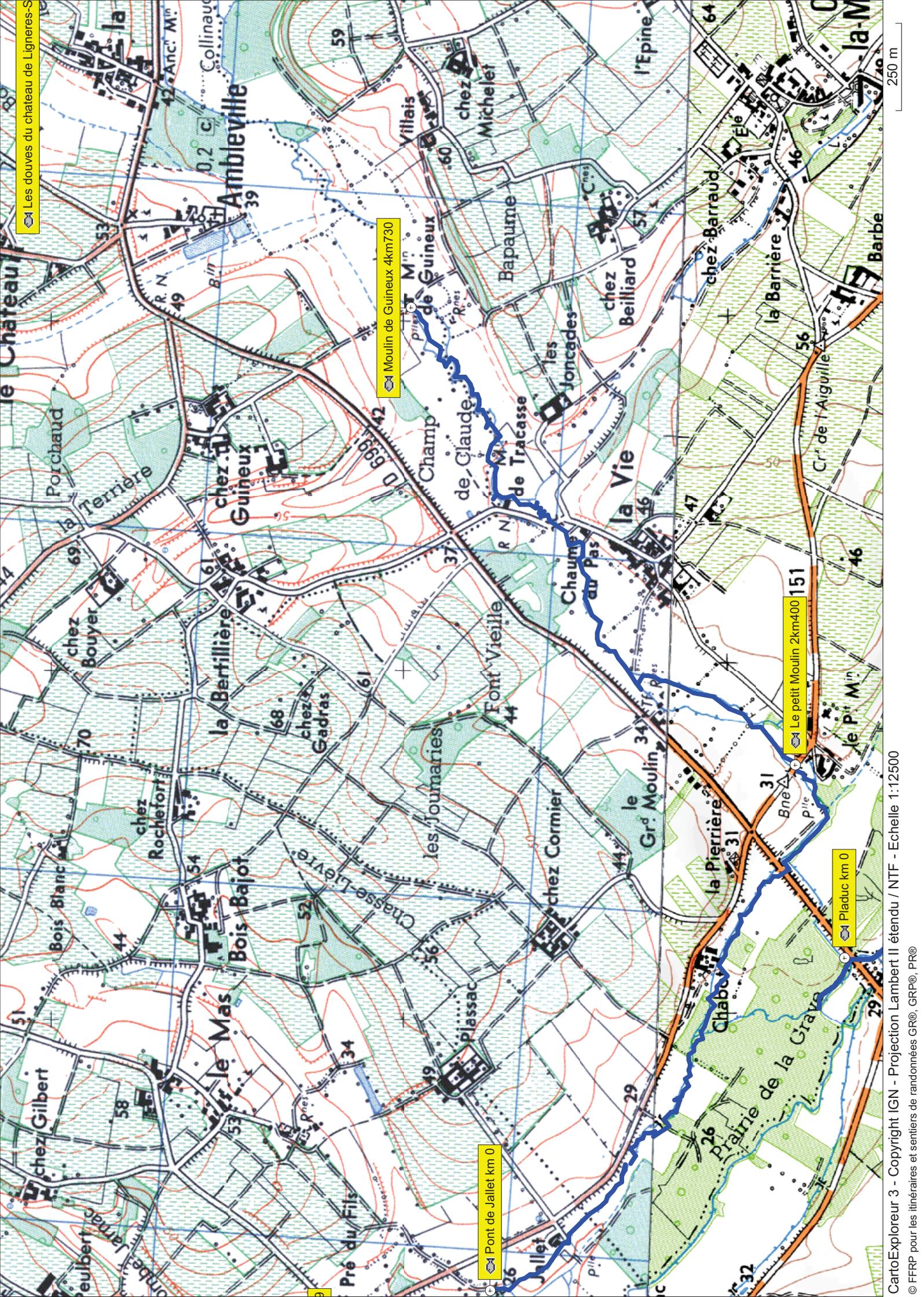
Fosse de Pont à Brac 2km661

Pont de Viville km 0









Moulin de Guineux 4km730

Le petit Moulin 2km400

Pladuc km 0

Pont de Jallet km 0

